

# LES EGLISES CHRETIENNES ET LEURS FIDELES DANS LA DECOLONISATION DU TOGO : 1945-1960

Ningui Wéssowa MAYEDA

Département d'Histoire et d'Archéologie

Université de Lomé (Togo)

E-mail: wmayeda@tg.refer.org

---

## Résumé

En Afrique, les institutions comme les partis politiques, les syndicats, les associations corporatives et les Eglises chrétiennes ont joué un rôle important dans l'avènement des indépendances. Au Togo, si le rôle des organisations sociales notamment les associations corporatives et ethniques, les syndicats, la presse et les partis politiques est bien connu, aucune étude ne parle d'une manière précise et spécifique du rôle joué par les Eglises et leurs fidèles dans le processus de décolonisation du Togo et c'est ce que tente de montrer cette étude.

**Mots clés :** Eglises chrétiennes, fidèles chrétiens, décolonisation, indépendance, Togo.

## Abstract

In Africa, institutions such as/like political parties, trade unions, corporative association and Christian churches have played an important role in the achievement of independence. In Togo, if the role of social organizations, namely corporative and ethnic associations, trade unions, the press and political parties is well known, no study speaks in a specific and precise way about the role played by Christian missions and their members in the decolonization process in Togo and this is what the present study aims at showing.

**Key words:** Christian churches, christians, decolonization, independence, Togo.

## Introduction

La décolonisation est l'action de mettre fin à la situation d'un peuple colonisé. Celle de l'Afrique dont le Togo s'inscrit dans un mouvement général qui affecte le monde entier, au sortir de la Seconde Guerre mondiale qui a compromis la puissance et le prestige des Etats européens.

Le processus de décolonisation du Togo qui commence dès 1945 n'a pas laissé indifférents le clergé, les fidèles des Eglises chrétiennes et le Saint-Siège. C'est ainsi que le Pape Jean XXIII notamment encouragea davantage le mouvement de décolonisation lorsqu'il disait aux Africains ce qui suit : «... Nos regards se tournent vers les continents où les peuples sont en mouvement vers les temps meilleurs... Le Christ a fixé un temps pour chaque nation et l'Eglise les assiste maternellement dans leur progrès» (Merle 1967 : 30-31). C'est dans ce même contexte que le cardinal Tardini s'exprimait en ces termes :

«... il convient de faciliter aux élites de tous les pays et de toutes les races, l'accès... aux responsabilités de la vie civique et le cas échéant, au sain exercice des libertés politiques... C'est une grave obligation de notre génération pour laquelle il faut savoir consentir les sacrifices nécessaires» (Merle 1967 : 33).

Ces différentes prises de position du Vatican en faveur du mouvement de décolonisation ont beaucoup joué en faveur de l'indépendance des pays colonisés comme l'ont montré des études déjà faites sur la question. C'est le cas de celle d'un certain nombre de chrétiens qui, sous la direction de Merle (1967), ont permis de retracer d'une manière générale, l'attitude des Eglises chrétiennes et de leurs fidèles, face à la montée des revendications des peuples colonisés en vue d'obtenir leur indépendance. Dès lors, des études similaires ont été menées par d'autres chercheurs pour montrer en détail, les spécificités au niveau de chaque pays. Ce fut le cas de celle de Ngongo (1982) pour le Cameroun. Au Togo, aucune étude ne s'est véritablement penchée d'une manière précise et assez approfondie sur la contribution des Eglises chrétiennes et leurs fidèles à l'avènement de l'indépendance. Cette réalité conduit à s'interroger et à se poser alors la question suivante : Quel a été le rôle joué par les Eglises

chrétiennes et leurs fidèles dans le processus de décolonisation du Togo de 1945 à 1960 ?

Le but de cette étude est de répondre à cette interrogation en montrant le rôle joué par les Eglises chrétiennes et leurs fidèles lors de la décolonisation du Togo. Pour ce faire, nous avons eu recours aux Archives Nationales du Togo (ANT) et à celles des Missions chrétiennes, ainsi que certains rapports annuels adressés à la SDN et à l'ONU. Le Journal Officiel du Togo et la littérature sur la christianisation du Togo n'ont pas été négligés. Enfin, l'apport des sources orales a été utile : nous avons pu interroger quelques témoins du processus de décolonisation du Togo encore en vie pour avoir leur point de vue sur la question<sup>1</sup>. Les résultats auxquels nous sommes parvenu nous ont permis de réaliser notre travail autour de deux parties. La première donne un aperçu de la politique scolaire des Eglises et Missions chrétiennes en présence pendant la colonisation et met l'accent sur la formation des premières élites, futurs acteurs de ce processus. La seconde montre l'implication du clergé et des fidèles chrétiens dans la marche vers l'autodétermination et se termine par l'attitude des Eglises chrétiennes avant et pendant la proclamation de l'indépendance.

## **1. Aperçu sur la politique scolaire des Missions et Eglises chrétiennes au temps colonial et le contenu de l'enseignement**

En parlant des Eglises chrétiennes, nous pensons aussi bien à l'Eglise catholique qu'aux Eglises protestantes, notamment l'Eglise évangélique du Togo représentée au départ par l'Eglise éwé.

### **1.1. Aperçu sur la politique scolaire et la formation des cadres et élites chrétiennes**

La raison d'être des missionnaires en Afrique et au Togo était de convertir les autochtones au christianisme. Pour ce faire, ils ont procédé, d'une manière générale, à l'ouverture des écoles qui étaient

---

<sup>1</sup> Certes, beaucoup d'acteurs et de témoins du processus de décolonisation du Togo sont décédés et ceux qui sont encore en vie sont rares et vieux et d'un accès difficile. Cependant, en dépit de ces inconvénients, nous avons pu recueillir des informations forts intéressantes auprès de nos informateurs.

le moyen privilégié pour évangéliser en instruisant en même temps les jeunes.

L'enseignement primaire avait été ainsi préalablement assuré d'abord, au Sud-Togo durant l'époque coloniale allemande, grâce aux missionnaires allemands de l'Eglise éwé<sup>1</sup>. Puis, il fut étendu à l'ensemble du territoire pendant la période coloniale française, avec les missionnaires français de 1919 jusqu'à l'indépendance en 1960.

S'agissant de l'enseignement secondaire, il est à rappeler que le rôle direct des Africains dans la christianisation commença dans l'Entre-deux-guerres avec les projets d'« indigénisation » des « Eglises africaines » comme le remarque si bien M'Bokolo (1992 : 396). Dès lors, l'accent fut mis sur une formation accélérée des prêtres et pasteurs autochtones. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, il fut entrepris aussi l'« africanisation » des cadres et le christianisme qui avait déjà imprégné les mentalités à travers l'ouverture des premières écoles, devenait un facteur de mutations. Pour cela, un accent a été mis aussi sur une formation accélérée des élites africaines. C'est ce qui explique l'ouverture des premiers établissements secondaires confessionnels. Mgr Joseph Strebler, responsable de l'Eglise catholique notamment, a été au premier plan dans la fondation des établissements secondaires au Togo. Voici ce qu'il dit à ce sujet :

« En 1947, je fus nommé à Lomé, pour succéder à Mgr Cessou. J'avais depuis plusieurs années l'idée de créer un collège secondaire pour la formation de notre jeunesse. Il n'y avait, à cette époque, pas un seul établissement secondaire au Togo, ni au Dahomey. Seuls existaient un cours complémentaire à Lomé et un autre à Porto-Novo. J'en parlai à un visiteur apostolique, venu de Rome. « Je n'en vois pas la possibilité matérielle, me répondit-il ; mais essayez quand même ». J'ai essayé, avec la ferme volonté de réussir » (R. P. Cadel 1962 : 67).

C'est ainsi que le Collège Saint-Joseph de Lomé a vu le jour sur une initiative personnelle de l'archevêque de Lomé, Mgr Joseph Strebler, avec l'assistance financière du gouvernement et de

---

<sup>1</sup> Qui deviendra Eglise évangélique.

l'Assemblée représentative. Ce collège<sup>1</sup> est le premier établissement secondaire du Togo construit uniquement pour les garçons et confié aux religieux. Peu après, il fut entrepris aussi, à l'initiative de Mgr Joseph Srebler, la construction de l'Institution Secondaire de Notre-Dame des Apôtres de Lomé pour les filles et confiée aux religieuses. La pose de la première pierre eut lieu le 28 juin 1953 à Amoutivé et l'inauguration officielle, le 13 mars 1955 grâce à l'assistance du FIDES (Fonds d'investissement pour le développement économique et social et du FAC (R. P. Cadel 1962 : 68). Plus tard, le 15 octobre 1956 a été ouvert à Lama-Kara (actuel Kara) à 410km de Lomé, l'Institution Secondaire Catholique (ISC) par le RP. Camille Riedlin de la Société des Missions Africaines de Lyon. Ce premier établissement secondaire confessionnel de l'intérieur du pays était destiné à la formation de l'élite chrétienne de la région. Les cours débutèrent le 15 octobre 1956. Le gouvernement donna son accord et le FIDES alloua une somme de 9 500 000 francs pour de nouvelles constructions. En 1958, les Marianistes Suisses de Fribourg prirent en charge cet établissement qui devint alors le collège Chaminade, du nom du fondateur des Marianistes : le Père Guillaume Joseph Chaminade. Il est à signaler qu'en plus des bourses accordées aux étudiants catholiques par le gouvernement, la Mission catholique accorda aussi des subventions à des élèves qui purent poursuivre les études en Europe, notamment dans un collège de l'Alsace (Napala 2007 : 531). C'est dire que la Mission catholique s'est donc pleinement engagée dans la formation des élites tout comme la Mission protestante.

En effet, la mission catholique a entrepris très tôt la formation des cadres autochtones en optant pour un enseignement de qualité plutôt que de quantité (Gbédémah 2011 : 30). Cela se fit au départ à travers l'envoi dès 1884, d'une minorité d'autochtones en Allemagne pour une formation plus poussée. Par la suite,

« L'élite africaine formée par les missionnaires, en refusant de devenir une classe complètement dépendante de la mission et de l'administration

---

<sup>1</sup> Ce collège est selon le R. P. Cadel l'une des nombreuses fondations scolaires de Mgr Strebler et se classait parmi les meilleurs de l'Afrique Occidentale.

finit par se joindre au groupe de commerçants et notables influents du Togo pour former un mouvement de revendication dans la colonie » (Ahadji 1998 : 206).

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la nécessité de former sur place l'élite au niveau de la Mission protestante se fit aussi sentir. On ouvrit alors en 1947, un collège dénommée « Cours complémentaire de Lomé ». Ce collège connut une croissance très remarquable comme l'a noté aussi Napala (2007 : 524). A la suite d'une subvention du FIDES, cette institution bénéficia de bâtiments neufs sur la colline de Tokoin. C'est ainsi que la Mission protestante put entreprendre aussi la formation accélérée de l'élite protestante.

Au total en 1960, le nombre des élèves dans les établissements confessionnels du Togo était de 54937 dont 46388 élèves au niveau de la Mission catholique et 8549 élèves pour la Mission évangélique.

## **1.2. Le contenu de l'enseignement dans les écoles confessionnelles**

Au début, les écoles confessionnelles étaient par excellence les lieux d'enseignement du message biblique aussi bien en langue du colonisateur qu'en vernaculaire. Mais très vite, cette façon de faire changea. D'abord dès 1905, au temps allemand puis à partir de 1922, suite à l'arrivée du gouverneur français Auguste Bonnacarrère. Dès lors, s'agissant du contenu de l'enseignement dispensé, le français était la base et l'usage de toute autre langue à des fins pédagogiques était interdit<sup>1</sup>. En effet, la politique scolaire française était axée à cette période sur une idée assimilationniste qui avait sous-tendu la formation des Togolais avec le même contenu que celui en vigueur en France. Cette politique visait une pénétration rapide des populations à tous les niveaux et une sélection, parmi elles, d'une élite sûre, acquise à la culture française (Dravie-Houenassou-Houangbé 1988 : 108). On accordait aussi de l'importance à la lecture, à l'écriture<sup>2</sup> et à l'enseignement religieux qui, de tout temps, garde toute son importance. Voici ce que dit Martin Aku, l'une des premières élites de la Mission évangélique à ce sujet : « à l'école de la mission,

---

<sup>1</sup> Journal Officiel de 1922, p. 213.

<sup>2</sup> Rapport annuel du Gouvernement français, 1924, p. 22.

l'enseignement religieux ne manquait naturellement pas...Avec une sévérité qui frisait presque la cruauté, on cherchait à nous rendre familiers des passages de la Bible » (Westermann 1938 : 271). L'enseignement religieux notamment était assuré par les missionnaires, aidés des religieux et des religieuses ainsi que des catéchistes communément appelés «maîtres-catéchistes». C'était le moment privilégié où l'on diffusait dans l'esprit des élèves, consciemment ou inconsciemment, les idées libérales à travers les notions suivantes : Il n'y a qu'un seul Dieu ; Dieu est amour ; Dieu nous aime ; Dieu a créé l'homme libre ; tu aimeras ton prochain comme toi-même, etc. Ainsi, dans les écoles, on enseignait les idées émancipatrices non seulement à travers l'enseignement religieux mais aussi les chants<sup>1</sup>. En effet, Mgr Jean-Marie Cessou<sup>2</sup> a été aussi un grand musicien. C'est lui qui a composé le premier chant à idées libérales intitulé «*La Togolaise*». Ce chant, selon Mgr Robert Casimir Dossèh « *se chantait au nez à la barbe du gouverneur* ». Voici un passage du dernier couplet :

Couplet 2

*Le Petit Pays  
Jadis indivis  
Les Anglais  
Les Français  
L'ont coupé en deux, jadis ;  
Mais les deux morceaux  
De l'Ancien Togo  
Ont ardemment depuis  
Soupiré  
Vers l'Unité*

Refrain

*Ce Togo qu'ont divisé  
Rendu comme étranger  
Vos deux Frontières  
ne sont pourtant qu'un pays  
Qu'un seul !... Et tous ses Fils  
Font la prière  
De voir disparaître un jour  
- Bientôt et toujours –  
Ce qu'un Traité a fait :  
«Que vos Togo morcelés  
Soient un jour remplacé  
Par le Togo Premier  
Entier ».*

Ce dernier couplet se termine, en demandant à Dieu d'accorder «aux Togolais le don de la liberté...». Selon le R. P. Cadel (1964 : 84), il a été écrit par Mgr Jean-Marie Cessou plusieurs dizaines

---

<sup>1</sup> Mgr Robert Dossèh, 86 ans, entretien du 03/11/2011 à son domicile à Lomé.

<sup>2</sup> A sa mort le 3 mars 1945, la mission du Togo avait 40 écoles et 6.372 élèves.

d'années avant l'*Ablodé*. Comme on peut le constater aisément, ce chant a toujours rappelé aux élèves des écoles catholiques, futurs acteurs de la lutte pour la décolonisation du Togo, les partages arbitraires du pays entre les Anglais et les Français au lendemain de la Première Guerre mondiale et leur a donné l'espoir de voir un jour, «bientôt et toujours», le Togo uni et surtout libre.

Du côté des Protestants, en l'occurrence l'Eglise évangélique, le concept «Ablodé» provient de ses rangs. En effet, ce mot fut emprunté de la Bible éwé (de 1913) qui est une œuvre de la Mission de Brême. En voici un extrait :

<i>«Ablodé vavāto</i>	<i>La véritable liberté</i>
<i>Enye nu gātō;</i>	<i>Est la plus importante chose ;</i>
<i>Vovo tso nu vō me</i>	<i>La délivrance du péché</i>
<i>Naa dzime fafa !</i>	<i>Donne la paix du cœur !</i>
<i>Sika kple klosalo</i>	<i>L'or et l'argent</i>
<i>Mewōa 'blode o ;</i>	<i>Ne font pas la liberté ;</i>
<i>/: Yesu gbō wōtsona ;</i>	<i>/: Elle vient de Jésus ;</i>
<i>Yesu naa 'blode !/»</i>	<i>C'est Jésus qui donne la liberté !/»</i>

Ici également, les chants populaires qui sont enseignés très tôt dans les écoles évangéliques ont donné aux élèves, futurs acteurs de la décolonisation du Togo, des notions de «Liberté» et «d'indépendance». Tout cela a contribué énormément à l'éveil des consciences et à l'accélération de la lutte pour l'indépendance du Togo, grâce à cette action des missionnaires protestants.

Il apparaît alors de toute évidence que les missionnaires ont joué un rôle majeur dans la formation des jeunes togolais. L'éducation ne put être généralisée à l'ensemble de la population certes, mais progressivement, l'activité des missionnaires aboutit à la formation d'une élite locale qui allait devenir inéluctablement le levain de la naissance du nationalisme ici tout comme ailleurs en Afrique. Outre la transmission de la pensée occidentale, l'effort des religieux s'appliqua à développer les langues locales afin de fournir aux convertis la Bible et d'autres ouvrages traduits. Ainsi fut formée une génération d'intellectuels, à la fois conscients de leur patrimoine culturel et ouverts aux conceptions idéologiques de l'Occident (Yagla 1992 : 10). C'est donc des écoles confessionnelles que sont sorties en grande partie les premières élites togolaises qui vont jouer, avec l'assistance des premiers missionnaires, un rôle de premier plan dans l'avènement

de l'indépendance du Togo au cours de la période de 1945 à 1960 comme nous le verrons dans la deuxième partie qui suit.

## **2. Le clergé et les fidèles chrétiens dans le processus de décolonisation et l'attitude des églises chrétiennes**

Pendant le processus de décolonisation du Togo, le clergé tout comme les fidèles chrétiens ont joué un rôle majeur. En effet, les autorités ecclésiastiques tout comme les personnalités issues des Eglises ou formées dans leurs écoles, ont été au premier rang de ce processus.

### **2.1. L'implication du clergé et des fidèles chrétiens dans le processus de décolonisation de 1945 à 1960**

Les élections d'octobre 1945 qui devaient mettre en place la première Assemblée constituante, ont été la première mise en application des recommandations de la conférence de Brazzaville<sup>1</sup>. Dans ce contexte, le clergé a dû s'impliquer en politique. En effet, lorsque le Togo et le Dahomey furent érigés en une seule circonscription électorale pour les scrutins des 21 octobre et 18 novembre 1945, puis du 10 juin 1946, en vue de leur représentation aux assemblées constituantes françaises, la procédure avait été jugée inadmissible<sup>2</sup>. Finalement, c'est le Père Francis Aupiais de l'Eglise catholique qui fut élu au second tour, le 21 octobre 1945, face à M.

---

<sup>1</sup> Bien avant la fin effective de la Seconde Guerre mondiale, une conférence avait réuni, du 30 janvier au 8 février 1944 à Brazzaville au Congo autour du général de Gaulle, tous les gouverneurs et hauts fonctionnaires des territoires de l'Afrique noire sous domination française. Sur le plan politique, la conférence avait estimé que «Il est désirable et même indispensable que les colonies soient représentées au sein de la future assemblée qui recevra mission de rédiger la nouvelle constitution française...» (Alladayé 2002 : 470).

<sup>2</sup> Pour l'élection à la première Assemblée constituante le 21 octobre 1945 notamment, on institua le système du double collège, premier et deuxième collèges. Le premier collège devait rassembler tous les citoyens français (Européens et assimilés, Africains naturalisés ayant obtenu la citoyenneté française). Le deuxième collège regroupait les non-citoyens, c'est-à-dire la majorité des électeurs autochtones, demeurés sujets français. Il devait recruter ses électeurs parmi les anciens militaires, les titulaires d'une décoration ou d'une distinction honorifique, les chefs de collectivités, les fonctionnaires et les retraités, les titulaires du CEPE.

Algier (Alladayé 2002 : 475). Décédé le 14 décembre 1945 à Paris, le Père Aupiais fut remplacé par le R.P. Jacques Bertho.

Lorsque la loi du 6 octobre 1946 mit fin à cette dualité dans la représentation en érigeant le Togo en une circonscription électorale distincte du Dahomey, il devait alors avoir droit à un député à l'Assemblée nationale française. Le 10 novembre 1946, c'est un fidèle de l'Eglise évangélique en la personne du Dr Martin Aku qui fut élu, délégué du Togo à l'Assemblée nationale française pour un mandat de cinq ans. L'élection de ce dernier n'a pas en fait été une surprise. Il avait le niveau le plus élevé parmi les lettrés formés par la Mission évangélique et était le fils du pasteur Andréas Aku, l'un des premiers pasteurs togolais, premier modérateur togolais de l'Eglise évangélique du Togo, notable nommé puis élu, respecté et écouté de la ville face aux administrateurs coloniaux successifs qui lui ont toujours témoigné une véritable estime, selon le professeur linguiste allemand Dietrich Westermann (1938 : 259). Durant son mandat, il eut comme suppléant un autre fidèle de l'Eglise en la personne de Hubert Kponton Quam Dessou. L'Assemblée nationale française étant en ces années 1945 à 1950 le lieu idéal de la prise des décisions, des lois et des projets concernant aussi bien la métropole que les colonies, Martin Aku a su défendre, à l'instar des autres élus africains<sup>1</sup>, les intérêts des populations locales en général et des Togolais en particulier<sup>2</sup>.

Le Togo avait aussi droit à un Conseiller à l'Union française. Ainsi le 23 décembre 1946, un autre fidèle éminent de l'Eglise évangélique du Togo fut élu pour sept ans, conseiller de l'Union française à Versailles de 1946 à 1952. Il s'agit de Jonathan Adzesi Savi de Tové<sup>3</sup>, directeur des écoles évangéliques. L'action de ce dernier a été aussi déterminante dans l'obtention, par les Togolais, de leur souveraineté internationale, ceci à travers *le Guide du Togo*. Il s'agit en fait d'un

---

<sup>1</sup> Il s'agit de Coulibaly, Hanani Konaté, Houphouët Boigny, etc. (Kadanga 1990).

<sup>2</sup> Un bémol cependant, car il a eu à défendre aussi à l'ONU, l'unification du pays éwé (Gozan 2010 : 57) ; cela n'avait pas reçu l'assentiment de tous les Togolais.

<sup>3</sup> Il fut un des rares Ewé de cette période à manier avec perfection plus d'une langue européenne. Il a été de ce fait interprète du gouverneur Ebermayer qu'il a suivi du Cameroun à Fernando Pô et en Espagne. Il fut aussi secrétaire du conseil des notables de Lomé.

organe de presse bimensuel tiré à 1500 exemplaires (Gayibor 1997 : 197) dont il était le directeur de publication. Du loyalisme initial aux autorités françaises, cet organe de presse adopta, à partir de 1947, la position d'une entente difficile. En effet, sous la direction de Savi de Tové, il franchit le rubicon et défendait désormais, la politique des partisans de l'indépendance immédiate et fut suivi par bien d'autres (Batchana 2008 : 127). Ces deux principaux acteurs du processus de décolonisation du Togo que sont Martin Aku et Jonathan Savi de Tové ont été formés par l'Eglise évangélique qui a entrepris très tôt, une formation de qualité plutôt que de quantité.

A la même époque, le régime législatif du Togo comprenait une Assemblée territoriale (Assemblée Représentative) de 30 personnes dont six Français et 24 Togolais. Cette Assemblée qui se réunissait deux fois par an en session ordinaire, devait être consultée dans divers domaines : impôts, taxes, droits de douanes et l'organisation des services publics. C'est un fidèle influent de l'Eglise catholique, en la personne de Sylvanus Olympio<sup>1</sup>, qui présidait cette Assemblée représentative dont un missionnaire de l'Eglise catholique, le Père Aloyse Riegert<sup>2</sup> était aussi membre. Ce dernier a dirigé remarquablement la Commission des Affaires Sociales de ladite Assemblée<sup>3</sup> et joué un rôle prépondérant dans la décolonisation du Togo tout comme d'autres missionnaires, notamment les directeurs de publication. En effet, à côté des journaux d'opinion dont *le Guide du Togo* de Savi de Tové, il y avait aussi des publications confessionnelles dont les directeurs de publication étaient pour la plupart, des missionnaires. Ces publications confessionnelles au nombre d'une dizaine étaient en grande partie des mensuels ayant leur siège à Dakar et étaient distribuées en Afrique occidentale française

---

<sup>1</sup> Né à Lomé dans une famille de la grande bourgeoisie afro-brésilienne, S. Olympio commença ses études à l'école catholique allemande de Lomé. Il sera envoyé à Londres poursuivre les études où il obtint sa licence en sciences commerciales. Dès 1938, il est promu agent général de l'UAC à Lomé.

<sup>2</sup> Il a été aussi vicaire à la cathédrale de Lomé, directeur de l'école des garçons puis responsable de la direction de l'enseignement catholique au Togo de 1940 jusqu'en 1960.

<sup>3</sup> Mgr Robert Dosseh, 80 ans, entretien du 03/11/2011 à Lomé. Il est considéré comme la mémoire vivante de l'Eglise catholique.

(AOF) et au Togo. Dans ce tableau, il faut citer les périodiques lancés par l'Eglise catholique notamment *Afrique nouvelle*, dont le premier numéro paraît en 1947 à Dakar. Il fut diffusé dans toute l'AOF (dont le Togo) et atteignit, au fil des années, des tirages remarquables. En effet, soucieux de contrebalancer l'influence communiste, l'hebdomadaire soutint le mouvement d'émancipation et rencontra un large écho (Perret 2008 : 22). C'est dès 1946 que *Afrique Nouvelle* donna le ton de la lutte anticoloniale dans une rubrique qui s'intitule « il faut que cela change » et fit campagne pour l'autodétermination, publia les points de vue et les programmes des parlementaires (parmi lesquels Martin Aku du Togo) et des hommes politiques africains... (Perret 2008 : 66). Au Togo, le directeur de publication de cet hebdomadaire fut le Père missionnaire Joseph-Roger Benoist. Dans l'ensemble, les publications confessionnelles contribuèrent énormément, grâce aux missionnaires, à l'amplification de la lutte pour la décolonisation.

En 1951, soit cinq ans après son élection comme premier député togolais à l'Assemblée nationale française, le mandat de Martin Aku prit fin. Lors des élections du 17 juin 1951 à l'Assemblée nationale, les deux candidats qui s'affrontent sont tous deux des fidèles des Eglises chrétiennes. Martin Aku est protestant et appartient au Comité de l'unité togolaise (CUT) tandis que Nicolas Grunitzky est catholique et milite au sein du Parti togolais du progrès (PTP). Ils décident d'ailleurs, en raison de leur conviction religieuse, d'insérer les intérêts des Eglises dans leurs programmes. C'est ainsi que Martin Aku de l'Eglise évangélique a souligné, en briguant un second mandat, «la nécessité d'encourager effectivement l'enseignement privé, d'assurer à tout prix l'accroissement du trésor spirituel et moral». Nicolas Grunitzky de l'Eglise catholique a quant à lui, préconisé «l'encouragement à l'enseignement privé». Nicolas Grunitzky sera l'heureux élu pour représenter désormais les Togolais à l'Assemblée nationale française<sup>1</sup>, à l'issue de ces consultations. La période de 1946 à 1956 fut marquée sur le continent par une montée du nationalisme.

---

<sup>1</sup> Battu donc en 1951, Martin Aku se retira de sa scène politique. Il préféra alors partir exercer sa profession de médecin à Accra au Ghana, jusqu'à sa mort en 1970 (Westermann 1938 : 259).

A la même époque au Togo, des fidèles influents de l'Eglise catholique présidaient les mouvements nationalistes. En effet, Augustino de Souza était président du CUT<sup>1</sup>, Pédro Olympio était à la tête du PTP pendant que Sylvanus Olympio était membre fondateur du CUT et président de l'Assemblée représentative du Togo de 1946 à 1951. Polyglotte, il fut l'un des intellectuels à déclarer son hostilité politique à la France à une époque où le système colonial est condamné par les grandes puissances : l'URSS, les USA, la Chine. Gérant de la plus grande maison de commerce du Togo (UAC), il fait l'admiration des femmes exerçant la fonction de revendeuses dans les marchés de Lomé. Elles apportent un soutien financier appréciable à ce catholique pratiquant, monogame et sobre dans une société africaine où la puissance de l'individu se mesure plutôt en nombre d'épouses (Yagla 1992 : 65). Et pour mettre une sourdine à la flambée du nationalisme, la France décide d'expérimenter au Togo la loi-cadre du 23 juin 1956<sup>2</sup>. Elaborée par Gaston Defferre et Félix Houphouët Boigny puis voté le 23 juin 1956, elle marquait une étape importante dans le processus de décolonisation en accordant l'autonomie au Togo<sup>3</sup>. Ainsi, conformément à l'article 8 de la « loi-cadre », la République autonome du Togo (RAT) fut proclamée le 04 septembre 1956 par le Haut-commissaire de la République Jean Bérard, devant l'Assemblée législative dominée par les fidèles des Eglises catholique et évangélique. Elle fut installée solennellement le 21 septembre 1956 par Gaston Defferre, ministre de la France d'Outre-Mer. Ce ne fut guère une surprise que le 10 septembre 1956, Nicolas Grunitzky, une

---

<sup>1</sup> Ce fut au départ une association créée le 14 mars 1941 à l'initiative du Commissaire de la République du Togo Montagné. Cette association, une fois transformée en parti politique dès 1946 deviendra le porte-flambeau du nationalisme togolais (Gayibor 1997 : 200).

<sup>2</sup> Dès 1955 déjà, l'Assemblée territoriale du Togo avait adopté une motion dans laquelle elle avait demandé au gouvernement français d'étudier la possibilité de mettre fin au régime de tutelle et de lui faire confiance pour défendre cette position devant l'ONU (R. P. Müller 1968 :195). C'est dans ce contexte que le 30 août 1956, la République autonome du Togo fut proclamée et fit du pays une République disposant d'un drapeau (vert à deux étoiles), d'une devise : « Union-Ordre-Travail », d'un hymne : « La Togolaise » et d'une fête nationale : le 30 août.

<sup>3</sup> Le Togo français devint un champ d'expérimentation de la « loi cadre ».

des élites et membre influent de l’Eglise catholique fut nommé Premier ministre<sup>1</sup>, par le Haut commissaire de la République. En effet, celui-ci

« ... avait pu atteindre le grade universitaire d’ingénieur des travaux publics, espèce rare dans cette Afrique des années 1940. Ce haut grade universitaire lui ouvre les portes de la fonction publique coloniale, débouché naturel de tous les autochtones francophones qui parviennent à décrocher une qualification dans un territoire où l’industrialisation est au point mort » (Yagla, 1982 : 69-70).

Le 10 septembre 1956, Nicolas Grunitzky a été investi par l’Assemblée territoriale et a présenté, le 18 septembre, le premier gouvernement dirigé par un autochtone. En voici la composition.

**Premier gouvernement du Togo de 1956 dirigé pour la première fois par un Premier ministre autochtone**

Nom et prénoms	Fonction	Eglise d'appartenance
Nicolas Grunitzky	Premier ministre, ministre de l'intérieur	Catholique
Fousséni Mama	Ministre des Travaux publics, des Transports, des Mines et Domaines	Musulman
Georges Apédoh-Amah	Ministre des Finances	Evangélique
Antoine Méatchi	Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage, des Eaux et Forêts	Catholique
Pierre Schneider	Ministre du Commerce et de l'Industrie	Catholique
Lubin Christophe Tchalakoff	Ministre de l'Economie et du Plan	Catholique
Léonard Baguilma Ywassa	Ministre du Travail, des Affaires Sociales et de l'Instruction publique	Catholique
Jean-Richard Johnson	Ministre de la Santé	Evangélique
Emmanuel Fiawoo	Ministre de l'Information et de la Presse	Evangélique

Source : Mayeda (2009).

<sup>1</sup> Il fut Premier ministre de la République autonome du Togo du 10/09/1956 au 06/05/1958.

A la lecture de ce tableau, il apparaît clairement que cette équipe gouvernementale est composée en majorité des fidèles des Eglises chrétiennes en ce sens que seul Fousséni Mama musulman, fait exception. C'est cette équipe qui va conduire les affaires publiques du Togo jusqu'à la dernière grande étape du processus de décolonisation du Togo : les élections législatives d'avril 1958. A cet effet, par décret du 22 février 1958 qui modifie et complète celui du 24 août 1956, la République autonome du Togo devient la République du Togo. L'ONU recommande alors l'organisation de nouvelles élections législatives anticipées, avec la participation effective de tous les partis politiques sous le contrôle des observateurs onusiens. Pour ce faire, la Chambre des Députés fut dissoute le 20 février 1958 et les élections générales, organisées le 27 avril 1958, furent remportées par les partisans de l'indépendance complète qui, il faut le préciser, s'étaient mobilisés de tout temps pour galvaniser les foules par le slogan populaire « *Ablodé* » qui signifie liberté ou indépendance totale. Ces derniers, il convient de le noter, étaient en majorité des fidèles influents des Eglises chrétiennes notamment l'Eglise catholique. En effet, la Chambre des Députés de 1958 «... comptait même trente-sept catholiques sur quarante-six députés, et six ministres sur huit (du nouveau gouvernement formé à la suite des élections anticipées) étaient catholiques » (R. P. Müller 1968 : 196). En novembre 1958, comme l'indique le R. P. Gass (1998 : 331), l'Assemblée générale de l'ONU décida, en accord avec la France et à la demande de la Chambre des Députés du Togo constituée dans sa grande majorité des fidèles des Eglises chrétiennes<sup>1</sup>, que cesse l'accord de tutelle du 13 décembre 1946<sup>2</sup>, et que l'indépendance du Togo soit proclamée en 1960. Cette résolution étant votée, la Chambre des Députés du Togo a fixé au 27 avril 1960, la proclamation de l'indépendance. C'est ainsi que le pays devint indépendant, avec à sa tête le président Sylvanus Olympio, un fidèle de l'Eglise catholique.

---

<sup>1</sup> S'agissant de ces députés, voici d'ailleurs ce que dit Mgr Joseph Strebler où il prouve qu'il a œuvré à leur formation : lorsque je fus nommé à Lomé en 1947, «Des députés que j'aperçois aujourd'hui présents en cette salle, étaient alors des écoliers. Je n'avais pas encore la barbe blanche et jamais jouer avec eux...» (R. P. Cadel 1962 : 67).

<sup>2</sup> Cet accord de tutelle confiait à la France, la tutelle du Togo-français.

Au total, on voit qu'il y a eu des fidèles et les missionnaires des Eglises chrétiennes au premier plan du processus de décolonisation du Togo de 1945 à 1960. Dans le même temps, les Eglises chrétiennes ne sont pas restées indifférentes face à leurs actions.

## **2.2. L'attitude des Eglises chrétiennes avant et lors de la proclamation de l'indépendance**

Pendant le processus qui a conduit le Togo à l'accession à la souveraineté internationale en 1960, les Eglises chrétiennes ont continué à se développer convenablement. Les régimes politiques n'ont montré aucune hostilité à l'égard du christianisme dont les adeptes étaient d'ailleurs, comme nous venions de le voir, les principaux acteurs de ce processus. Ce qui explique l'activisme de l'Eglise du Togo à leurs côtés avant et lors de la proclamation de l'indépendance. D'abord, il était organisé au niveau de l'Eglise catholique, selon un de nos informateurs à ce sujet<sup>1</sup>, les prières du rosaire tous les mercredis et vendredis pour demander à Dieu, à travers les prières qui lui étaient adressées à cette occasion, d'assister tous les acteurs du processus de décolonisation. Ensuite, l'Eglise a participé activement aux festivités organisées pour la proclamation de l'indépendance de la manière suivante :

- primo, elle a organisé des prières dans toutes les paroisses en faveur de la nouvelle République ;
- secundo, elle a organisé des festivités qui ont commencé au stade municipal de Lomé, par une messe pontificale célébrée par Monseigneur Maury, délégué apostolique pour l'Afrique Occidentale. C'était en présence de tous les membres du Gouvernement et d'une foule nombreuse venue de Lomé et de ses environs.

Compte tenu de cet événement grandiose attendu depuis longtemps par tous les Togolais, une grande procession est partie des diverses paroisses de Lomé, en direction du stade municipal de la ville. Ceci au

---

<sup>1</sup> Me Djovi Gally, entretien du samedi 19 mai 2012 à la paroisse universitaire Saint Jean Apôtre de Lomé. C'était lors du colloque international organisé à l'Agora Senghor de ladite paroisse sous le parrainage du Vatican et sur le thème «La religion dans l'espace public : enjeux et défis».

chant de *l'Ave Maria* de Lourdes et du cantique des grandes célébrations liturgiques de l'Eglise catholique : «*Chez nous soyez Reine*» traduit en éwé à cette occasion. C'était dans le but de donner une grande tonalité à cet événement de taille, attendu depuis longtemps par tout le peuple togolais<sup>1</sup>. A la fin de la messe au cours de laquelle la nouvelle République du Togo a été placée sous la protection divine, Mgr Jean-Marie Maury a donné lecture d'un message du Pape Jean XXIII au peuple togolais. Ce message, daté du Vatican le 13 avril 1960, peu avant la proclamation effective de l'indépendance du Togo le 27 avril 1960, disait ce qui suit :

«A la veille de la proclamation solennelle de l'indépendance du Togo, nous avons accueilli avec bienveillance la demande que nous faisaient le Clergé et les Fidèles togolais, par l'intermédiaire de Notre Vénérable et Cher Frère, Mgr Joseph Strebler, Archevêque de Lomé, et c'est très volontiers que nous vous adressons ce message de félicitations et d'encouragement...

Que votre belle communauté soit donc fière de ses qualités et de sa vitalité. Que les chrétiens soient pour leurs compatriotes des exemples attirants de fidélité aux devoirs de la vie familiale, professionnelle et civique ! Que chacun ait le souci de collaborer de toutes ses forces à la prospérité de sa Patrie, chassant les illusions dont la plus grave serait de croire que l'indépendance politique résout toutes les difficultés...» (R. P. Cadel 1962 : 85-86).

A la lecture de ce message, il apparaît clairement qu'il y a eu une connivence entre le clergé, les fidèles togolais et le Saint-Siège en vue de l'avènement de l'indépendance du Togo. Dès lors, il apparaît que le clergé et le Saint-Siège ont été de véritables catalyseurs du processus. Pour terminer, il est à noter aussi que le 26 avril 1960, veille de l'indépendance du Togo, l'Eglise catholique par le biais de son Chef Mgr Joseph Strebler, Archevêque de Lomé qui a œuvré durant des années avec tous les missionnaires catholiques et protestants à la diffusion de la Parole de Dieu au Togo, a consacré le pays à la Sainte Vierge Marie. C'était au cours d'une messe pontificale célébrée cette

---

<sup>1</sup> Comme nous l'ont confirmé tous nos informateurs à ce sujet, témoins de l'événement ; il s'agit de : Mgr Casimir Dosseh, 86 ans, entretien du 03/11/11 à son domicile à Lomé ; Pascal Kabraitichouka, 79 ans, entretien du 06/11/11 à son domicile à Kara ; Mathieu Alphonse Awéso, 74 ans, entretien du 03/11/11 à Lomé, de Innocent Nimon, entretien du 12/11/11 à la Paroisse universitaire de Lomé.

fois-ci à l'Eglise d'Amoutivé par Mgr John Aggey. Le choix de ce dernier pour ladite célébration pontificale est significatif. En effet, selon l'Archevêque émérite de Lomé, Mgr Dosseh et le R.P. Cadèl, Mgr John Aggey était Archevêque de Lagos mais d'origine togolaise et le premier Togolais promu à l'épiscopat. Le Saint-Siège a voulu sans doute que ce dernier puisse présider à la célébration avec les « siens ». Du côté des protestants et notamment de l'Eglise évangélique, elle n'a soutenu officiellement, d'après G. Gbédémah<sup>1</sup>, aucun parti politique et aucun parti politique ne s'est réclamé d'elle. Cependant, elle a laissé ses membres militer au sein des partis politiques de leur choix. En 1959, elle obtenait aussi son autonomie. En effet, le 18 décembre 1959 était lue, au cours d'une cérémonie, la déclaration par laquelle le comité de la Société des Missions Evangéliques de Paris (SMEP) reconnaissait solennellement la pleine indépendance de l'Eglise évangélique du Togo. C'est dire que désormais, les missionnaires européens étaient des coopérants soumis à la direction togolaise. Enfin, ses autorités ont participé aussi activement à toutes les manifestations de la proclamation de l'indépendance. Notons à cet effet la célébration solennelle d'un culte officiel, à la veille de la proclamation de l'indépendance, le 26 avril 1960 dans la cour de la paroisse de l'Eglise évangélique de Lomé à Afégamé.

En somme, à l'instar de leurs fidèles, les Eglises chrétiennes (catholique et évangélique) ne sont pas restées inactives avant et à la proclamation de l'indépendance du Togo le 27 avril 1960.

### **Conclusion**

Il ressort de tout ce qui précède que les Eglises chrétiennes et leurs fidèles ont joué un rôle de premier plan dans le processus de décolonisation du Togo. En effet, venus pour annoncer la Bonne nouvelle du Christ et témoigner de l'amour de Dieu pour les hommes, les missionnaires fondateurs des Eglises catholique et évangélique du Togo ont procédé d'abord à l'ouverture des premières écoles qui étaient en même temps les lieux d'enseignement du catéchuménat.

---

<sup>1</sup> C'était lors de l'entretien du 13/12/11 au Bloc Synodal de l'Eglise évangélique presbytérienne à Lomé.

L'objectif était d'étendre le christianisme sur tout le territoire. Cependant, grâce aux responsables des Eglises chrétiennes et notamment de Mgr Joseph Strebler, les écoles confessionnelles fondées par les missionnaires étaient devenues les facteurs de mutations qui se sont opérées sur les plans politique, économique, social et culturel. Ainsi l'action des missionnaires entraîna inéluctablement la formation d'une élite ayant pris la tête de la lutte pour la décolonisation du Togo. De surcroît, lors de la lutte pour l'obtention de l'indépendance du Togo, le clergé et le Saint-Siège ne sont pas restés les bras croisés. Le Saint-Siège a envoyé des lettres d'encouragement aux responsables de l'Eglise catholique dont les fidèles étaient les principaux acteurs de la marche vers l'autodétermination tout comme ceux de l'Eglise évangélique. Au même moment, les organes de presse créés par certains chrétiens et surtout les publications confessionnelles ont contribué énormément à l'amplification de la lutte pour la décolonisation et l'hebdomadaire *Afrique Nouvelle* notamment a été la voix de la plupart des intellectuels ayant mené cette lutte. Ce n'est guère une surprise qu'à la proclamation de l'indépendance du Togo en 1960, le premier président fût un fidèle de l'Eglise catholique. C'est à juste titre qu'une lettre pastorale des évêques du Togo à savoir Mgr Joseph Strebler de Lomé et Mgr Jérôme Linghenheim de Sokodé mentionne ce qui suit :

«Nous sommes chrétiens et nous avons le droit d'en être fiers ; car, parmi tous les facteurs qui ont favorisé l'ascension du peuple togolais, c'est bien la civilisation chrétienne qui l'a acheminé le plus directement et le plus rapidement vers sa destinée».

Il apparaît alors de toute évidence qu'ici comme ailleurs, les Eglises chrétiennes et leurs fidèles ne sont pas restés indifférents à l'affirmation du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et à se gouverner eux-mêmes.

## Sources et bibliographie

### 1. Sources

#### 1.1. Sources orales (principaux informateurs)

Nom et prénoms	Age	Profession	Date et lieu de l'entretien
ADJANLA Tovonoum	82	Cultivateur	Entretien du 08/11/11 à Kara
Pasteur ALOU Kpatcha	60	Directeur du collège Protestant	Entretien du 04/11/11 à Lomé
ATCHOLE Philippe	76	Mécanicien	Entretien du 08/11/11 à Kara
AWESSO M. Alphonse	74	Journaliste à la retraite	Entretien du 03/11/11 à Lomé
Mgr DOSSEH ANYRON Robert	86	Archevêque émérite de Lomé	Entretien du 03/11/11 à Lomé
GALLY Djovi	≈ 56	Avocat à la cour	Entretien du 19/05/12 à Lomé
GBEDEMAH S.Y.G. Gabléamé	≈ 70	Enseignant à la retraite	Entretien du 13/12/11 à Lomé
KABRAITCHOU KA Pascal	79	Ancien combattant	Entretien du 06/11/11 à Kara
NABEDE Antoine	78	Catéchiste à la retraite	Entretien du 08/11/11 à Kara
NIMON Innocent	≈ 56	Pharmacien	Entretien du 12/11/11 à Lomé

#### 1.2. Archives Nationales du Togo (ANT)-Lomé

APA (Affaires Politiques et Administratives)

1APA

Dossier 1 : Rapports annuels à la SDN/ONU (1922-1955)

Dossier 53 : Titre III - L'œuvre sociale(1936)

2APA

Cercle de Dapaong (1913-1968)

Dossier 137 : Circulaires et notes de service

Dossier 155 : - Missions catholiques : arrêtés, correspondances relatifs aux activités des missions catholiques. Missions protestantes : correspondances, début d'implantation de la mission protestante.

## 2. Bibliographie

- Ahadji V. A., 1998. *Les plantations coloniales allemandes du Togo et leur évolution de 1884 à 1939*, Thèse de Doctorat d'Etat en Civilisations des Sociétés Occidentales, Paris, Université de Paris 7, Volume I, 325 p.
- Alladaye J. C., 2003. *Christianisation, interférences religieuses et implications politiques dans une société africaine : cas du Dahomey/Bénin (1860-1990)*, Thèse de Doctorat d'Etat, Lomé, Université du Bénin, Département d'Histoire et d'Archéologie, 3 volumes, 987 p.
- Batchana E., 2008. *Liberté de presse et pouvoirs publics au Togo : 1946-2004*, Thèse de Doctorat unique d'Histoire, Lomé, Université de Lomé, 581 p.
- Cadel (R. P), 1962. *L'archevêque européen de Lomé cède sa place à un archevêque africain*, Lomé, Editions de l'école professionnelle, 96 p.
- Dravie-Houenassou-Houangbe K., 1988. *L'éducation africaine face à l'école coloniale*, Lomé, Editions Haho, 153 p.
- Gass J., (RP), 1998. *Au Service de l'Afrique : Biographie de 92 missionnaires de la Société des Missions Africaines-Province de Strasbourg*, Dijon-Quentigny, 383 p.
- Gayibor L. N. (éd.), 1997. *Le Togo sous domination coloniale (1884-1960)*, Lomé, Les Presses de l'U.B., 241 p.
- Gbedemah S. Y. G., 2011. *La Mission de Brème au Togo : la proclamation d'une meilleure qualité de vie*, Lomé, Editions HAHO, 282 p.
- Kadanga K., 1990. *La représentation parlementaire et les élections en AOF sous la IVe République*, Thèse de doctorat unique, Lille III, 420 p.
- Kponton G., 1977. *La décolonisation du Togo (1940-1960)*, Thèse de doctorat de 3<sup>ème</sup> Cycle, Université de Province, 3 volumes, 485 p.
- M'Bokolo E., 1992. *Afrique Noire, Histoire et civilisations*, Tome II, Paris, Hatier, 587 p.

- Merle M., 1967. *Les Eglises chrétiennes et la décolonisation*, Paris, Les Presses de l'Imprimerie R. Bellanger et fils, 519 p.
- Müller K., (RP), 1968. *Histoire de l'Eglise catholique au Togo*, Traduction et adaptation de Georges Athanasiadès, Lomé, Librairie Bon Pasteur, 253 p.
- Napala K., 2007. *Les forces religieuses et les rapports interreligieux au Togo sous la colonisation française : 1914-1960*, Thèse de Doctorat d'histoire moderne et contemporaine, Université de Montaigne-Bordeaux 3, 3 tomes, 938 p.
- Ngongo L., 1982. *Histoire des Forces Religieuses au Cameroun. De la Première Guerre Mondiale à l'indépendance (1916-1955)*, Paris, Karthala, 300 p.
- Perret T., 2005. *Le temps des journalistes L'invention de la presse en Afrique*, Paris, Karthala, 318 p.
- Westermann D., 1938. *Onze autobiographies d'Africains*, Paris, Karthala, 321 p.
- Yagla W. O., 1992. *Les indigènes du Togo à l'assaut du pouvoir colonial : 1920-1958*, Lomé, NEA-Togo, 119 p.